

12 juin 2017

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le
12 juin 2017 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les
Conseillers suivants :

Léonard Raby, Jean Lanthier, Jason Carrière, Hélène Laprade,
Carol Danis.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le
Maire au fauteuil, le Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer et l'Adjoint
au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
7. Rapports comités / commissions :
8. Avis de motion.
 - a) Règlement modifiant le règlement N° 18-2016 sur la tarification des loisirs (exercice financier 2017) ;
 - b) Règlement modifiant le règlement de zonage n° 12-2008 par l'ajout de l'usage habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-a #138 ;
 - c) Résolution - Règlement PPCMOI N° 10-2011 au 82 rue Des Pins.
9. Adoption de Règlements.
 - a) 1^{er} projet de Règlement n° 05-2017 modifiant le règlement de zonage n° 12-2008 par l'ajout de l'usage habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-a #138 ;
 - b) 1^{er} projet de résolution : Règlement PPCMOI N° 10-2011 au 82 rue Des Pins.
10. Commission Administrative :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Emprunt temporaire : travaux barrage municipal ;
 - c) Inscription/déplacement – congrès FQM : maire/directeur général ;
 - d) RCGT - Taux variés 2018 ;
 - e) Ventes pour taxes : représentant municipal ;
 - f) Vente pour taxes : avocat ;
 - g) Rencontre intégration OMH ;
 - h) Mentor : Contremaître ;
 - i) Fondation santé Papineau ;
 - j) Intention programme FIME ;
11. Commission de Sécurité :
 - a) Fermeture de rues : Festival Thurso en Musique ;
 - b) Inscription : compétition provinciale des pompiers ;
 - c) Étude Manaction ;

12 juin 2017

- d) Programme assurance accidents pompiers ;
- e) Frais entraide incendie ;
- f) 1^{er} versement S.Q. ;
- 12. Commission des Travaux publics :
 - a) Vitre thermos - hôtel de ville : Vitrierie de la Vallée ;
 - b) Porte – garage municipal : Portes Interprovincial inc. ;
 - c) Déboursé Travaux barrage ;
 - d) TECQ- résolution programmation (2)
 - e) Cima + services professionnels – paiement ;
 - f) Certificat paiement – Travaux pavage ;
 - g) Paiement balayage trottoir ;
- 13. Commission de l'Urbanisme et de l'Environnement :
 - a) Programme couches lavables : Mme Pascale Marcoux ;
 - b) Fixation date et heure consultation publique : projet règlement 05-2017 ;
 - c) Cueillette DDD – Laurentides RE/ Sources ;
 - d) Fixation date et heure consultation publique : projet résolution PPCMOI N° 10-2011
- 14. Commission de l'Aménagement et de l'Embellissement du territoire :
- 15. Commission des Loisirs, des arts et de la Culture :
 - a) Produits chimiques – piscine municipale : Lectranators Systems inc. ;
 - b) Système de surveillance – patinoire extérieure ;
 - c) Engagement étudiants – camp de jour ;
 - d) Contribution financière - livre histoire de Thurso ;
- 16. Rapport du maire.
- 17. Nouvel Avis de Motion.
- 18. Divers :
 - a) Inscription/déplacement – colloque de zone ADMQ : d.g./adj. au d.g. ;
 - b) Inscription – tournoi de golf : Fondation de la réussite éducative ;
 - c) Élection 2017 : 2^e versement Innovision+ ;
 - d) MRC Papineau – facturation IP pompiers ;
 - e) Assurances générales – rencontre ;
 - f) Facturation mise à jour évaluateur ;
 - g) Achat ordinateur portable ;
 - h) Slogan- commission jeunesse ;
 - i) Groupe Handfield : lotissement 134 Alexandre ;
 - j) Salon des jeunes – adhésion CJS ;
 - k) Promesse d'achat – Salon des jeunes ;
 - l) Achat vêtements – Mix Midia .
- 19. Affaires nouvelles :
 - a) Devcore : projet ;
 - b) Réparation cours Alexandre / Victoria ;
- 20. Parole au public.
- 21. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2017-06-243

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

12 juin 2017

Rés. : 2017-06-244

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 8 mai 2017 a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 8 mai 2017 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-245

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2017-04-23 au 2017-05-20 totalisant 54 873.56 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2017-05-01 au 2017-05-31 totalisant 115 949.43 \$ (No : 44033 à No : 44108) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2017-05-31 totalisant 65 338.38 \$ (No : 2527 à No : 2562) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2017-05-31 totalisant 65 988.21\$ (No : 304 à No : 307).

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

EST par les présentes donné par M. Jason Carrière, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement N° 18-2016 sur la *tarification des loisirs (exercice financier 2017)*.

CONFORMÉMENT à l'article 356 2^e alinéa de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie du dit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

AVIS DE MOTION

EST par les présentes donné par M. Jason Carrière, conseiller qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, un *règlement modifiant*

12 juin 2017

le règlement de zonage n° 12-2008 par l'ajout de l'usage habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-a #138.

CONFORMÉMENT à l'article 356 2^e alinéa de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie du dit règlement est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

AVIS DE MOTION

EST par les présentes donné par M. Jason Carrière, conseiller, qu'il proposera ou fera proposer à une prochaine séance de ce conseil, une résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) N° 10-2011 : projet particulier de construction (agrandissement) au 82 rue Des Pins.

CONFORMÉMENT, à l'article 356, 2^e alinéa, de la Loi sur les cités et villes, demande de dispense de lecture est faite en même temps que le présent avis de motion et une copie de ladite résolution est immédiatement transmise aux membres du conseil présents.

Rés. : 2017-06-246

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 12-2008 est entré en vigueur le 22 octobre 2008 et que le Conseil peut le modifier suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage afin de permettre l'usage d'habitation «**unifamiliale jumelée**» dans la zone R-a #138 (*tel que montré à l'extrait du plan de zonage en annexe B au présent règlement*) :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le 1^{er} projet de Règlement N° 05-2017 modifiant le règlement de zonage n° 12-2008 par l'ajout de l'usage habitation « **unifamiliale jumelée** » dans la zone R-a #138 soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-247

Premier projet de résolution dans le cadre d'une demande d'autorisation (No 2017-01P) pour un projet particulier de construction commerciale (agrandissement) en vertu du règlement No 10-2011, règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

ATTENDU QU' une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction commerciale (agrandissement) pour déroger au règlement de zonage No 12-2008, soit plus particulièrement à la grille de spécification de la zone COM-a #148, a été déposée le 1^{er} novembre 2016 au service

12 juin 2017

d'urbanisme de la Ville et qu'elle concerne un projet situé au 82 rue des Pins ;

ATTENDU QUE le comité consultatif en urbanisme (CCU) a examiné la demande faite en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble No 10-2011 (PPCMOI) et qu'il recommande au Conseil son approbation sous certaines conditions ;

ATTENDU QUE ledit projet, tel que présenté, consistant à agrandir un bâtiment commercial en situation de droit acquis dans la zone en question, répond aux objectifs fixés par le plan d'urbanisme de la Ville de Thurso N° 08-2008 ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

D'accorder, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), N°10-2011, une autorisation pour le projet d'agrandissement du commerce situé au 82 des Pins.

En occurrence, pour ce projet, cette autorisation de dérogation de notre règlement de zonage No 12-2008, vise à :

- Permettre l'agrandissement du commerce, en situation de droit acquis, en dérogation de la grille de spécification dans la zone COM-a #148 ;

Et ce, aux conditions suivantes qui doivent être remplies relativement à la réalisation du projet particulier autorisé par la présente résolution :

1. Que toutes installations temporaires, conteneur maritime, boîte de camion, semi-remorque ou autres équipements de mêmes natures, soient retirées des lieux immédiatement ;
2. Qu'une zone tampon végétalisée soit immédiatement aménagée pour diminuer l'impact sonore et visuel entre le commerce (garage) et la partie résidentielle environnante ;
3. Que deux (2) des trois (3) grandes portes d'ateliers existantes à l'avant du bâtiment soient relocalisées, d'ici vingt-quatre (24) mois, dans l'agrandissement situé à l'arrière ;
4. Que toutes manœuvre ou opérations du garage soient dirigées et effectuées vers l'arrière du garage (en cours arrière) ;

12 juin 2017

5. Que des aménagements paysagers soignés agrémentent le pourtour du garage ;
6. Que les aires de stationnement soient aménagées sur les côtés et à l'arrière du bâtiment ;
7. Que la circulation, à l'avant du garage, ne soit limitée qu'à entrer ou sortir un véhicule du bâtiment ;
8. Que les aires de stationnements et de circulations soient pavées d'ici vingt-quatre (24) mois ;
9. Qu'aucun stationnement ne soit permis à l'avant du garage.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-248

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

2017-05-11	136452	Kemira	3 167.36 \$	taxes incl.
		- Produits chimiques		
2017-05-11	26487	Alpha Combustion	1 330.00 \$	+ taxes
		- Contrat entretien air climatisé		
2017-05-11	90110306	Esri Canada	1 300.00 \$	+ taxes
		- Licence supplémentaire		
2017-05-09	3558275260	Xylem	8 469.57 \$	taxes incl.
		- Réparation pompe		
2017-05-17	274384	Aéro-Feu	2 978.40 \$	+ taxes
		- Équipements incendie		
2017-05-05	51874	ABC Environnement	3 447.00 \$	+ taxes
		- Nettoyage puisard		
2017-05-05	51485	ABC Environnement	2 817.80 \$	+ taxes
		- Nettoyage égouts 1 ^{ère} partie		
2017-05-05	167334 +	Équipement St-André	2 88.38 \$	+ taxes
		- Réparation petits moteurs		
2017-05-11	391210 +	Pièces d'auto Daniel Prud'homme	1 845.67 \$	taxes incl.
		- Diverses pièces véhicule		
2017-05-12	3704962	Contrôles Provan	1 095.70 \$	+ taxes
		- Réparation Vanne U.F.		
2017-05-16	8369	Waste management Canada	2605.74 \$	+ taxes
		- Frais dépotoir		
2017-05-25	41409	Signo Plus	2 335.15 \$	+ taxes
		- Signalisation piste cyclable		
2017-05-17	9092	Fidéma	1 128.08 \$	+ taxes
		- Services de consultation		
2017-05-29	55718 a	Marcil Lavallée	1 975.00 \$	+ taxes
		- Audit collecte sélective		
2017-05-29	55718 c	Marcil Lavallée	2 195.00 \$	+ taxes

12 juin 2017

2017-05-29	55718 b	- Travaux additionnels Marcil Lavallée	19 750.00 \$ + taxes
2017-05-26	1781	- Audit année 2016 Abattage et émondage spécialisés	2 120.00 \$ + taxes
2017-05-31	40950 10+	- Couper 1 arbre et enlever souche Deveau Avocats	3786.16 \$ taxes incl.
2017-05-22	592354	- Frais juridiques Collins securite	1 015.15 \$ taxes incl.
2017-05-12	10288 +	- Bottes de sécurités Extermination solution	1 609.65 \$ taxes incl.
2017-05-29	411	- Traitement Pépinière Chantal Martel	1 199.69 \$ + taxes
2017-05-25	3026 +	- Fleurs et engrais (fleurs citoyens) Atelier G Major	2 510.00 \$ + taxes
2017-06-05	1107	- Intervention sur véhicules Asisto inc.	2 188.00 \$ + taxes
2017-06-02	2	- Validation débitmètre B.A.T.S performance (Robert Martin)	2 500.00 \$ + taxes
2017-06-05	3816	- 1ere facture Groupe Handfield	1000.00 \$ + taxes
2017-06-01	738008449	- Piquetage terrain barrage Centre d'enfouissement Lachute	6 167.00 \$ + taxes
2017-06-05	126398	- Frais dépotoir Vitrerie de la Vallée	1 764.00 \$ + taxes
2017-06-02	8390	- Vitre thermos CUP inc.	3 744.44 \$ + taxes
2017-06-05	3816	- Barrière accès parc Groupe Handfield	1 000.00 \$ + taxes
		- piquetage barrage	

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-249

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal se doit de modifier la résolution # 2017-05-215 ;

CONDISÉRANT l'acceptation par le Conseil municipal du règlement # 02-2017 par lequel le Conseil décrète un emprunt de 1 397 794 \$ pour la réparation du barrage municipal ;

CONSIDÉRANT l'approbation par le MAMOT le 18 avril 2017 :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande à la Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées de lui octroyer un emprunt temporaire sous forme de prêt temporaire de 1 397 794 \$, dans l'attente du financement permanent des travaux ;

12 juin 2017

QUE messieurs Benoit Lauzon, maire et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, soient autorisés à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente résolution ;

QUE le Conseil municipal rescinde sa résolution # 2017-05-215.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-250

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de monsieur Benoit Lauzon, maire, et monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, au congrès de la FQM qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2017 au Centre des congrès de Québec, au coût de 1 140 \$ plus taxes chacun.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-251

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition # M-17-072 du 23 mai 2017 de Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 600 \$ plus taxes, pour le support dans la mise à jour du modèle de taxation à taux variés pour le budget 2018.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-252

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Jason Carrière et/ou Léonard Raby, conseillers, pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des propriétés (0251-57-9500, 0252-87-6825, 0351-29-5672), prévue le 7 septembre 2017 et pour procéder à leurs acquisitions le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-253

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

12 juin 2017

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Deveau Avocats Outaouais pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes prévue le 7 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-254

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'utilisation gratuite du centre communautaire par l'OMH de Thurso le mercredi 31 mai à 18 h 30 pour la tenue d'une rencontre de tous les intervenants (locataires, employés, conseil d'administration, représentant de l'OMH de Gatineau), en regard de l'intégration de l'OMH de Thurso à l'OMH de Gatineau (OMH Outaouais).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-255

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte l'offre de service de M. Robert Martin pour agir à titre de mentor auprès du contremaître afin de le soutenir dans l'organisation et la gestion de son service.

QU'un budget de 6 000 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-256

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 2 500 \$ à la Fondation Santé de Papineau conformément à son engagement financier (2016-07-328).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-257

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil municipal pour participer au programme FIME :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

12 juin 2017

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso informe l'Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie du désir de participer au programme FIME.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-258

CONSIDÉRANT la tenue du Festival Thurso en Musique :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la fermeture de la rue Guy Lafleur, coin Galipeau jusqu'au 1 rue Guy Lafleur, du dimanche 2 juillet 2017 au lundi 10 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-259

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription d'une équipe de pompiers de la Brigade des pompiers volontaires de Thurso à la compétition provinciale des pompiers qui se tiendra les 30 juin, 1 et 2 juillet 2017, et ce, au coût de 400 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-260

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 308854 de la municipalité de Papineauville, au montant de 2 188.99 \$, pour défrayer la quote-part de Thurso à l'étude de Manaction sur les regroupements des services d'incendie.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-261

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'adhésion des pompiers volontaires de Thurso à un programme d'assurance accidents offert par BFL Canada, au montant de 282 \$ plus taxes, applicable pour la période du 9 mai 2017 au 31 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

12 juin 2017

Rés. : 2017-06-262

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #201703041 datée du 25 mai 2017, de la municipalité de Lochaber Partie-Ouest au montant de 3 052 \$ pour les services d'entraide en incendie du 22 mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-263

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement du premier versement de la S.Q. de 102 573 \$ au Ministre de la Sécurité publique.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-264

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission #20170536 de la Vitrierie de la Vallée au montant de 1 764 \$ plus taxes pour fournir et installer une vitre thermos à l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-265

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #42717 de Portes Interprovincial inc. au montant de 2 485 \$ plus taxes pour enlever la porte, fournir et installer une nouvelle porte au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-266

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

12 juin 2017

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture progressive No : REV 1 datée du 19 mai 2017, recommandé par M. John Konczynski de Cima+ au montant de 32 400 \$ plus taxes à ROSS AND ANGLIN LIMITEE.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-267

CONSIDÉRANT le projet TECQ ;

CONSIDÉRANT que la résolution adoptée par le Conseil municipal à cet effet n'est pas complète :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso rescinde sa résolution # 2017-05-235.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-268

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2017- à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigence, perte, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2017-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés

12 juin 2017

par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-269

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture 21705279 de Cima+ datée du 5 juin 2017 au montant de 15 600 \$ plus taxes pour les frais professionnels liés aux travaux de pavage et bordure sur la rue Guy Lafleur.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-270

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement du certificat No 01-REV du 31 mai 2017 au montant de 288 403.57 \$ à Eurovia Québec Construction inc. tel que recommandé par Cima+.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-271

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #20170427 datée du 3 mai 2017 de NivelPro au montant de 1 848.00 \$ plus taxes pour le balayage des trottoirs.

Adoptée à l'unanimité.

12 juin 2017

Rés. : 2017-06-272

CONSIDÉRANT le programme de subvention pour l'achat de couches lavables créé par la Ville de Thurso ;

CONSIDÉRANT le formulaire d'inscription complété par madame Pascalie Marcoux et les pièces justificatives reçues :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse la somme de 250 \$ à madame Pascalie Marcoux dans le cadre du programme de subvention pour l'achat de couches lavables suite à la réception des pièces justificatives requises.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-273

ATTENDU QU'en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal fixe la date, l'heure et le lieu de toute assemblée :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso fixe la consultation publique pour présenter le projet de règlement n° 05-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 12-2008 par l'ajout de l'usage habitation unifamiliale jumelée dans la zone R-a #138:

lundi le 26 juin 2017 à 15 heures à l'hôtel de ville sis au 161 rue Galipeau, Thurso, Qc, J0X 3B0.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-274

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de factures à Laurentide RE/Sources inc. au montant de 1 970.26 \$ plus taxes en regard de la cueillette DDD du mois de mai dernier.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-275

Date, heure et lieu de la consultation publique pour présenter le projet de résolution en vertu du règlement PPCMOI #10-2011

12 juin 2017

ATTENDU QU'en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal fixe la date, l'heure et le lieu de toute assemblée :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso fixe la consultation publique pour présenter le projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) #10-2011 pour le projet particulier situé aux 82 rue des Pins :

lundi le 26 juin 2016 à 15 heures à l'hôtel de ville sis au 161 rue Galipeau, Thurso, Qc, J0X 3B0.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-276

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de Lectranator Systems inc. du 19 mai 2017, au montant de 657.64 \$ plus taxes, pour la fourniture de produits chimiques à la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-277

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #1284 de « Martin Crépeau informatique Inc. » au montant de 1 515 \$ plus taxes pour l'installation d'un système de surveillance à la patinoire extérieure (wifi - 3 caméras).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-278

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant(e)s pour la période estivale pour l'organisation d'un camp de jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

ET RÉSOLU :

12 juin 2017

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme l'engagement des étudiant(e)s ci-dessous pour la période estivale aux conditions suivantes :

- Alexiane Deschamps monitrice 11.25 \$/h
- Virginie Côté adjointe 12.75 \$/h
 au moniteur en chef

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-279

CONSIDÉRANT le projet de rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de « Thurso sa rivière et son domaine forestier » de l'auteur M. Pierre Louis Lapointe ;

CONSIDÉRANT la subvention de 2 000 \$ accordée par la MRC de Papineau *Fond culturel* pour la réalisation du projet ;

CONSIDÉRANT les discussions avec les Éditions GID (Serge Lambert) pour lancer la publication de l'œuvre :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme sa participation financière au projet avec l'acquisition de 223 exemplaires aux Éditions GID, les coûts étant couverts par un montant de 2 000 \$ octroyé par la MRC et de 1 500 \$ additionnel versé par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-280

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de messieurs Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, et Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, au Colloque de zone Outaouais (zone 2) de l'ADMQ qui se tiendra à Aylmer les 14 et 15 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-281

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

12 juin 2017

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription d'un quatuor à la 20^e édition du tournoi de golf de la Fondation de la réussite éducative qui se tiendra au Club de golf de Buckingham le vendredi 18 août 2017, au coût de 400 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-282

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY
ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture # 17074 du 1^{er} juin 2017 de Innovision+, au montant de 2 301.60 \$ plus taxes pour les services informatiques (2^e versement) pour l'élection générale du 5 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-283

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures du 15 mai 2017 ci-dessous à la MRC Papineau, à savoir :

# 202239	téléphonie IP	3 939.53 \$
# 202264	licence communication	1 333.00 \$
# 202269	activités touristiques	300.00 \$
# 202289	formation pompiers	2 765.20 \$
# 202302	formation pompier	123.12 \$
# 202312	formation pompier	<u>2 830.20 \$</u>
	Total	11 291.05 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-284

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le déplacement de monsieur Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à la rencontre pour le renouvellement des assurances générales du regroupement des municipalités locales I de l'UMQ à Montréal le 7 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-285

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

12 juin 2017

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #34072 de Servitech inc. au montant de 13 133.42 \$ plus taxes pour les honoraires professionnels pour la tenue à jour et le maintien d'inventaire du rôle d'évaluation du mois de mai 2017.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-286

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat chez « S & M Info » un ordinateur portable pour le directeur général au montant de 1 260 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-287

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le projet de recherche d'un slogan pour la Commission Jeunesse de Thurso et autorise par la présente le remboursement d'un maximum 150 \$ à Mme Johanne Payer pour l'achat de matériel pour ledit projet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-288

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #3804 datée du 31 mai 2017 du Groupe Handfield Arpenteurs-Géomètres, au montant de 1 793.65 \$ pour les services professionnels liés au lotissement de l'immeuble au 134 rue Alexandre.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-289

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement au nom du Salon des Jeunes de la facture #343 de Fabrique entrepreneuriale datée du 12 mai 2017 au montant de 270 \$ pour l'adhésion au CJS et l'assurance responsabilité.

12 juin 2017

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-290

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise Messieurs Benoit Lauzon, maire et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Thurso une promesse d'achat du Salon des Jeunes pour un immeuble sis au 134 rue Alexandre pour un montant de 75 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-291

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de factures à Mix Midia au montant de 2 203.88 \$ taxes incluses pour l'achat de vêtements pour les employés et articles promotionnels.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-292

CONSIDÉRANT les démarches faites par les représentants de Devcore envers la Ville de Thurso, concernant l'immeuble sis au 153 Fraser ;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la Ville désire s'assurer que les pourparlers qui peuvent avoir lieu avec Devcore, ses représentants ou mandataires ne constituent pas une renonciation à sa créance et l'hypothèque de 357 000 \$:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso informe à Devcore que toutes discussions ou échanges en lien avec tout projet ou proposition soumis par celle-ci concernant l'immeuble sis au 153 rue Fraser sera considéré sans préjudice aux droits de la Ville et ne peuvent constituer en rien une forme de renonciation de ses droits, notamment en lien avec le préavis d'exercice d'un droit hypothécaire publié par la Ville contre l'immeuble en litige.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-293

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LÉONARD RABY

APPUYÉ PAR MONSIEUR CAROL DANIS

12 juin 2017

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition d'Asphalte Raymond inc. datée du 7 juin 2017 au montant de 21 742 \$ plus taxes pour la réparation de l'intersection des rues Alexandre et Victoria (en béton).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2017-06-294

MONSIEUR LÉONARD RABY PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

QUE la présente séance soit levée à 20 heures 10.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Hugo Blais, Adjoint au dir.